

Rapport N° 37
Demande de crédit supplémentaire au budget 2011 de CHF 80'500

Nyon, le 21 janvier 2012

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances s'est réunie le 17 janvier dans la salle de la Bretèche.

Etaient présents, Mme B. Nelissen et MM R. Carrard, P. Girard (président), B. Mora (rapporteur), P-J Perret et D. Saugy.
MM. J. Bischofberger, Y. Cornu, L. De Garrini, O. Pezzoli et J. Pittet étaient excusés.

La commission a reçu M. le Municipal C. Uldry et Monsieur S.Chenuz, chef du service des finances et les remercie pour toutes les informations fournies.

EXPLICATIONS

L'objet du préavis no 37 concerne une demande de crédit supplémentaire sur le compte n° 650-3013.00 Service du feu – soldes dont le montant budgété a été dépassé.

Au début de la séance, il nous a été précisé que le montant du crédit supplémentaire s'élevait désormais à CHF 90'600.- au lieu des CHF 80'500.- initialement prévus par le préavis.

Le dépassement budgétaire a été justifié par le fait que le budget est établi sur une base de 4,000 heures d'interventions donnant ainsi les CHF 377'000.- budgétés sur le compte 650.3013.00 pour 2011. Statistiquement, le nombre d'heures d'interventions reste stable d'année en année. Cependant, en 2011, il y a eu un nombre plus important d'interventions de durée plus longue que la moyenne. Le CRDIS Nyon Région est intervenu en 2011 à 390 reprises, représentant 5007 heures d'interventions. En comparaison avec 2010, il a été effectué 373 interventions pour 3925 heures, soit une augmentation de 1082 heures. Une hausse importante est constatée pour les incendies, pollutions, interventions chimiques, inondations pour causes accidentelles, ainsi que le sauvetage de personnes et d'animaux. Il y a également eu un déploiement plus important pour la sécurité dans les manifestations.

Le crédit supplémentaire a été soumis à la Municipalité à la fin octobre 2011, où le montant de CHF 80'500.- avait été projeté. Ceci était sans compter qu'un plus grand nombre d'interventions ont également eu lieu en novembre et décembre, augmentant les charges de CHF 10'100.- pour s'établir à CHF 90'600.- au moment où les comptes ont été bouclés pour l'exercice 2011.

Ce montant sera compensé de deux manières. D'une part, les interventions subsidiées par l'ECA et d'autre part, de la facturation à des tiers. S'agissant d'un compte fermé (et compte tenu du fait que le service du feu ne peut faire de bénéfice), et au cas où les CHF 90'600.- ne seraient pas compensés, la compensation se fera par une diminution d'attribution aux fonds de réserve.

Nous connaissons actuellement le montant dépensé, mais pas encore les recettes. Ces dernières apparaîtront dans les comptes 2012, sous le compte 650-4390-00 "recettes diverses".

AMENDEMENT

Au vu des explications et justifications données, la COFIN propose d'amender l'objet du préavis de la manière suivante : « accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire pour un montant de CHF 90'600.- qui est à porter en augmentation du poste suivant » :

Chapitre 6

Compte n° 650-3013.00

Service du feu - soldes

CHF 90'600.-

Total crédit supplémentaire au budget 2011

CHF 90'600.-

CONCLUSION

La COFIN est consciente que des évènements nécessitant l'intervention par le service de feu sont imprévisibles, pouvant entraîner une variation plus ou moins importante des charges d'une année à l'autre, selon la quantité et durée des interventions. Sachant que ce dépassement budgétaire sera compensé.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la (les) décision(s) suivante(s) :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 37 concernant une demande de crédit supplémentaire au budget **2011 de CHF 80'500.-,**

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire pour un montant de CHF 90'600.- qui est à porter en augmentation du poste suivant :

Chapitre 6

Compte n° 650-3013.00

Service du feu – soldes

CHF 90'600.-

Total crédit supplémentaire au budget 2011

CHF 90'600.-
=====

La Commission des finances :

Madame Bernadette Nelissen

Messieurs Jean Bischofberger, Raymond Carrard, Yvan Cornu, Luciano de Garrini, Pierre Girard (président), Braulio Mora (rapporteur), Philippe-Jean Perret, Olivier Pezzoli, Jacques Pittet et David Saugy.